

Charte Hébergements Responsables

Nos attentes envers nos partenaires d'hébergement dans le cadre de notre démarche Travelife

Voyages C. Mathez souhaite développer une offre d'hébergements conciliant qualité de service, accessibilité, respect de l'environnement, respect des personnes et contribution positive aux territoires. Cette charte actualise notre démarche initiée en 2019 et formalise, pour 2026, les principes que nous souhaitons partager avec nos partenaires hôteliers. Elle complète notre questionnaire RSE d'évaluation des hébergements.

1. Environnement & gestion des ressources

- Mesurer et réduire, dans la mesure du possible, les consommations d'énergie et d'eau.
- Privilégier les équipements économes en énergie et les solutions permettant de limiter le chauffage et la climatisation inutiles.
- Réduire les déchets à la source, organiser le tri et favoriser le recyclage ou la valorisation des déchets.
- Réduire les plastiques et produits à usage unique, notamment les emballages et produits d'accueil individuels.
- Mettre en place des actions de réduction du gaspillage alimentaire lorsque l'établissement propose de la restauration.
- Privilégier des produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement et, lorsque cela est possible, écolabellisés.
- Préserver les ressources naturelles et éviter toute pratique susceptible de dégrader durablement l'environnement local.

2. Biodiversité, patrimoine & intégration locale

- Préserver la biodiversité et limiter l'usage de pesticides ou de produits chimiques dans les espaces extérieurs.
- Respecter les espaces naturels sensibles et ne pas contribuer à la dégradation des habitats ou espèces protégés.
- Respecter l'architecture, le patrimoine culturel et l'identité du territoire dans lequel l'établissement est implanté.
- Valoriser auprès des visiteurs le patrimoine naturel et culturel local ainsi que les comportements respectueux de la destination.
- Veiller à ce que les activités de l'établissement ne compromettent pas l'accès des communautés locales aux ressources essentielles, notamment à l'eau, à l'énergie et aux ressources naturelles, et privilégier une gestion responsable et équitable de ces ressources.

3. Achats responsables & alimentation

- Privilégier, lorsque cela est possible, les fournisseurs et producteurs locaux.
- Favoriser les produits locaux, saisonniers, responsables, biologiques ou issus du commerce équitable.
- Mettre en place une politique d'achats tenant compte de critères environnementaux et sociaux.
- Veiller à ce que les achats de biens et services ne contribuent pas à l'exploitation des personnes, à la destruction de ressources naturelles ou à des pratiques illégales.
- Privilégier, lorsque des souvenirs, cadeaux ou produits artisanaux sont proposés aux clients, des articles fabriqués localement, valorisant les savoir-faire traditionnels et respectueux du patrimoine culturel, de l'environnement et des populations locales. Éviter les produits issus d'espèces protégées ou de pratiques illégales.

4. Conditions de travail, droits humains & éthique

- Respecter la législation du travail applicable et les droits fondamentaux des collaborateurs, tout en garantissant des conditions de travail sûres et dignes.
- Proscrire toute forme de travail forcé, de traite des êtres humains et de travail des enfants.
- Promouvoir l'égalité de traitement, la non-discrimination, la diversité et l'égalité professionnelle.
- Favoriser, lorsque cela est possible, l'emploi local, la formation et le développement des compétences.
- Prévenir toute forme de harcèlement, violence ou exploitation.
- Adopter des pratiques commerciales éthiques et proscrire la corruption, les commissions illicites et les avantages indus.

5. Protection des enfants

- Refuser toute forme d'exploitation sexuelle ou commerciale des enfants dans l'établissement ou dans le cadre des prestations proposées.
- Signaler aux autorités compétentes toute situation préoccupante ou suspicion d'exploitation impliquant un mineur, conformément aux obligations légales applicables.
- Sensibiliser les équipes concernées lorsque l'activité ou le contexte de l'établissement le justifie.

6. Accessibilité & inclusion

- Faciliter, dans la mesure du possible, l'accueil des personnes en situation de handicap et fournir une information fiable sur l'accessibilité réelle de l'établissement.
- Former ou sensibiliser les équipes à un accueil inclusif et respectueux des besoins spécifiques des clients.

7. Mobilité & sensibilisation des voyageurs

- Informer les clients sur les possibilités d'accès en train, transports en commun, vélo, marche ou autres alternatives à la voiture individuelle lorsque celles-ci existent.
- Encourager les écoresponsables pendant le séjour : consommation responsable de l'eau et de l'énergie, réutilisation du linge, tri des déchets et respect du voisinage.
- Communiquer de manière transparente sur les engagements, labels et certifications de l'établissement, sans allégations environnementales trompeuses.

8. Certification, progrès & partage d'informations

- Informer Voyages C. Mathez des certifications ou labels environnementaux / RSE obtenus et de leur période de validité.
- Répondre, dans la mesure du possible, au questionnaire RSE transmis par Voyages C. Mathez et partager les principales preuves ou politiques disponibles.
- Identifier les principales actions responsables déjà mises en œuvre ainsi que les objectifs d'amélioration prévus.
- Accepter que ces informations puissent être utilisées par Voyages C. Mathez pour son évaluation interne des partenaires et pour valoriser, de façon fidèle, les initiatives responsables auprès de ses clients.

9. Suivi de la relation partenaire

Voyages C. Mathez privilégie progressivement les hébergements capables de démontrer des pratiques responsables et/ou des certifications reconnues. Notre objectif est d'accompagner nos partenaires dans une logique d'amélioration continue, et non d'exiger une conformité immédiate à l'ensemble des engagements ci-dessus.

En cas de violation grave et avérée des droits humains, de la protection des enfants, des règles éthiques ou de dommages importants causés à l'environnement et non corrigés, Voyages C. Mathez se réserve la possibilité de réexaminer ou de mettre fin à la collaboration.

10. Repères de certification

Parmi les certifications et labels pouvant contribuer à documenter les engagements d'un hébergement figurent notamment : Clef Verte / Green Key, Écolabel Européen, Green Globe, EarthCheck, ISO 14001, Travelife ainsi que d'autres certifications environnementales ou sociales reconnues.

Cette liste est indicative et non exhaustive. Voyages C. Mathez encourage ses partenaires à s'inscrire dans une démarche de certification reconnue et d'amélioration continue de leurs pratiques en matière de développement durable.

Établissement :

Nom / fonction du représentant :

Date :

Signature :

☐ Nous reconnaissons avoir pris connaissance de la Charte Hébergements Responsables de Voyages C. Mathez et nous nous engageons à prendre en compte les principes qui y sont énoncés dans le cadre de notre collaboration, dans une démarche d'amélioration continue.